



Séance spéciale du conseil municipal de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 16 mai 2023 à 13 h 05 à laquelle madame la mairesse France Bélisle, mesdames et messieurs les conseillers-ères Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Marc Bureau, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du conseil, sous la présidence de monsieur le conseiller Steven Boivin.

Est absente, madame la conseillère Olive Kamanyana.

Sont également présents, messieurs Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, André Turgeon, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Catherine Marchand, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, M^e Véronique Denis, greffière et M^e Camille Doucet-Côté, assistante-greffière ainsi que Carl Beauchemin, directeur, Urbanisme et développement durable, Geneviève D'Amours, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Zahir Ouali, chef de service, Urbanisme et développement durable et Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications.

Monsieur le président constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

PAROLE DE LA MAIRESSE

PAROLE DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES

CM-2023-386

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER STEVEN BOIVIN
APPUYÉ PAR MADAME LA MAIRESSE FRANCE BÉLISLE**

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte l'ordre du jour, comme soumis.

Adoptée

Avant de débiter l'audition, le président du conseil explique la procédure administrative d'appel d'une décision du Comité sur les demandes de démolition.

AUDITION DE L'APPEL SUR LA DÉCISION DU COMITÉ SUR LES DEMANDES DE DÉMOLITION DU 28 FÉVRIER 2023 POUR LE 44, RUE GARNEAU

Le président appelle les parties intéressées à présenter leurs arguments.

SONT ENTENDUS DANS L'ORDRE :

Pour l'appelant et propriétaire du 44, rue Garneau

- Monsieur Stephan Neagoe à titre d'appelant, propriétaire et requérant, accompagné de messieurs Jean-Daniel Grob et Jorge Magalhaes, architectes.

L'appelant a déposé un exposé de ses arguments.

Une période de question a lieu.

Monsieur le conseiller Mike Duggan a quitté son siège à 13 h 45.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne quitte son siège à 13 h 49.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne reprend son siège à 13 h 51.

Madame la conseillère Isabelle N. Miron a quitté son siège à 14 h 05.

Pour la Ville de Gatineau

- Messieurs Carl Beauchemin et Zahir Ouali pour la Ville de Gatineau.

La Ville a déposé un exposé de ses arguments.

Une période de questions a lieu.

Madame la conseillère Caroline Murray quitte son siège à 14 h 02.

Madame la conseillère Caroline Murray reprend son siège à 14 h 07.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc quitte son siège à 14 h 16.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc reprend son siège à 14 h 17.

RÉPLIQUES AUX INTERVENTIONS

SONT ENTENDUS :

- Messieurs Stephan Neagoe, Jean-Daniel Grob et Jorge Magalhaes.

Une période de questions a lieu.

Le président du conseil avise l'auditoire de la fin de l'appel.

Le conseil prend le tout en délibéré et rendra sa décision le 6 juin 2023 à 19 h dans le cadre de la séance du conseil municipal, tel que décidé par le conseil municipal lors de la séance du 21 mars 2023 (CM-2023-232).

CM-2023-387

LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER STEVEN BOIVIN
APPUYÉ PAR MADAME LA MAIRESSE FRANCE BÉLISLE**

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte de lever la séance à 14 h 43.

Adoptée

STEVEN BOIVIN
Conseiller et président
Conseil municipal

M^c VÉRONIQUE DENIS
Greffière